



## questions concernant ma sarl

Par **vinssou24**, le **20/09/2009** à **00:03**

Bonjour,

J'aimerais savoir svp si, en étant gérant de sarl a 51% des parts, céder toute mes parts a mon associé et quitter la société mais qu'en est il des différents prêts bancaire tel que l'OSEO, le PCE, et celui de la banque pour que justement je ne sois plus impliqué dans la société ???

De plus puis je arreter la sarl (dans le cas ou je ne peux pas céder le crédit), sachant que l'on est ouvert depuis mars 2009 donc aucun bilan pour l'instant, pas de dettes flagrantes juste que je vois bien que la société ne va pas très bien: les rentrées d'argent sont inferieur aux sorties et étant 2 associés nous ne pourrons jamais se sortir de salaire alors que me conseillez vous svp je suis assez perdu ni connaissant rien en droit juridique etc...

Merci beaucoup d'avance a celui ou celle ou bien ceux qui pourront m'éclairer et me donner des réponses claires :)